

National

Normandie – Hauts-de-France

Nouvelle-Aquitaine

Méditerranée

Bretagne – Pays de la Loire



Le FROM Sud-Ouest est une organisation de producteurs reconnue au sens de la réglementation communautaire dont l'objet est notamment d'assurer la gestion des activités de pêche de ses membres pour permettre une exploitation durable des ressources halieutiques. Elle est composée de 120 navires qui débarquent annuellement 11 000 tonnes pour un chiffre d'affaires de 50 millions euros.

Contact :

FROM Sud-Ouest
89 quai du Ponant
17000 LA ROCHELLE

T +33 5 46 41 49 16

Le point de vue des pêcheurs adhérents du FROM Sud-Ouest sur le projet de planification des activités dans le golfe de Gascogne

EN BREF. Le Golfe de Gascogne, avec ses eaux riches et ses côtes ciselées par les vagues, constitue un bastion incontestable de la pêche professionnelle française. Pour nos communautés côtières, cette activité n'est pas seulement un moyen de subsistance, mais un héritage précieux, transmis de génération en génération. Chaque jour, nos pêcheurs prennent la mer, bravant les éléments pour rapporter les fruits de leur labeur, assurant ainsi la vitalité économique et culturelle de nos régions maritimes.

Cependant, cette vitalité est aujourd'hui sérieusement menacée par des politiques qui semblent accorder plus d'importance à d'autres intérêts, au détriment de notre mode de vie. L'installation de parcs éoliens en mer et la création de zones marines protégées sont présentées comme des étapes cruciales de la transition écologique, mais pour nous, ces mesures semblent être plus des obstacles que des solutions. Nous assistons avec impuissance à la transformation de notre espace maritime, où les éoliennes s'installent et où les zones de pêche ancestrales sont fermées au nom de la conservation.

Nous refusons d'être sacrifiés sur l'autel de la "transition écologique". Nous sommes des gardiens de la mer, des artisans de la nature, et nous ne pouvons pas accepter que nos voix et nos besoins soient ignorés au nom d'une vision écologiste. La préservation de l'environnement est une préoccupation légitime que nous partageons, mais elle ne peut se faire au détriment de nos communautés côtières et de notre mode de vie séculaire. Il est temps que nos décideurs reconnaissent la valeur inestimable de la pêche professionnelle et travaillent avec nous pour trouver des solutions qui préservent à la fois l'écosystème marin et notre avenir.



Stocks de poisson et gestion responsable

Nous, pêcheurs du Golfe de Gascogne, sommes des gardiens attentifs des océans que nous traversons quotidiennement. Notre relation avec la mer va bien au-delà de la simple exploitation des ressources qu'elle abrite. Nous sommes conscients que pour maintenir notre mode de vie et préserver la richesse de notre écosystème marin, une gestion responsable, partagée et équilibrée des prises est essentielle.

C'est pourquoi notre activité est encadrée par des mesures rigoureuses du régime européen et de réglementations nationales et locales complémentaires. Notre accès à la ressource est limité par des licences, restrictions spatiales et temporelles et les quotas de capture garantissent que nos prélèvements restent dans des limites durables, permettant ainsi aux populations de poissons de se régénérer et de prospérer. La gestion des pêches dans le golfe de Gascogne est l'une des plus exemplaires au monde avec une augmentation de l'abondance de poisson qui a été multipliée par trois en moyenne depuis 2003 (*source Commission européenne*). Le Rendement Maximum Durable et le Bon Etat Ecologique sont atteints dans le golfe de Gascogne. Les quotas de pêche sont basés sur des études scientifiques approfondies et sont constamment réévalués pour s'adapter aux changements des populations de poissons et de leur environnement marin.

Il est important de dissiper les idées préconçues selon lesquelles la pêche professionnelle est une force destructrice pour les océans. Nos activités de pêche ne se limitent pas à satisfaire nos besoins économiques. Elles sont également vitales pour la subsistance alimentaire de nos communautés côtières et notre indépendance alimentaire nationale, et ce tout en participant à l'excellence de la gastronomie française. Les poissons que nous capturons fournissent une source essentielle de protéines de haute qualité et contribuent à la sécurité alimentaire de nombreuses familles, et ils ont par ailleurs un impact carbone limité comparé aux autres sources de protéine animale. En préservant les stocks de poissons, nous garantissons la durabilité de cette source nutritionnelle indispensable pour les générations présentes et futures.

Le déploiement de parcs éoliens en mer et la création de zones marines protégées sont souvent présentés comme des mesures cruciales pour la préservation de l'environnement. Cependant, ces initiatives représentent plutôt une menace imminente pour la pêche, avec aucune possibilité de report de nos activités, mais plutôt la création de zones d'éviction de nos métiers, alors même que spatialement nous avons la nécessité de suivre les populations de poissons là où elles se trouvent.

Le golfe de Gascogne est un large territoire, sur lequel il est important de définir les bons indicateurs pour connaître les éléments réels à améliorer, tout en assurant l'optimisation de la production halieutique locale et ne pas conduire à un report de notre impact environnemental au-delà de nos frontières, nous rendant dépendant de produits de la mer importés de l'autre côté de la planète en externalisant nos impacts négatifs sur l'environnement sans les supprimer pour autant.

Impact de l'Éolien en Mer

Tout d'abord, les parcs éoliens en mer occupent des zones marines qui étaient auparavant nos territoires de pêche traditionnels, privatisant ainsi un lieu commun et un espace maritime partagé. Or l'installation de ces structures imposantes pourrait perturber les écosystèmes marins locaux en modifiant les courants et en créant des obstacles physiques pour la navigation.

De plus, même s'il est difficile d'appréhender encore tous les effets de ces nouvelles installations en mer, les conséquences de leur développement sur l'environnement pourraient impacter les ressources que nous exploitons (lieu d'incidence d'ondes électromagnétiques, de changements de comportements chez les populations de poissons et crustacés) ajoutant ainsi une pression supplémentaire sur l'environnement marin.

Les activités liées à la construction et à l'entretien des parcs éoliens en mer peuvent également avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau et sur les habitats marins sensibles (lubrifiants et fluides hydrauliques utilisés lors de la construction du parc, bruit généré par les opérations de construction et le fonctionnement des éoliennes - *source oceanscommuns.net*).

Clarifier les objectifs des Aires Marines Protégées

La création de zones marines protégées est fondamentale pour la préservation des habitats sensibles et des espèces menacées, mais il est essentiel de reconnaître que ces mesures doivent intégrer les activités de pêche déjà présentes et les travaux en cours dans le cadre des analyses risque pêche. Une mesure de protection forte ne peut entraîner de réglementation supplémentaire sur les activités de pêche. La mise en place de ces zones doit relever d'objectifs pertinents d'un point de vue écologique et ne pas seulement répondre à des exigences politiques basées sur des chiffres de surface.

La création de zones de protection forte, puis stricte, restreint d'autant plus les zones d'activité de pêche, alors même que nous défendons la conciliation entre activités économiques et préservation de l'environnement en partant de l'existant.

La création de zones marines protégées en zone de protection forte, excluant toute activité anthropique, peut entraîner une réduction significative des zones de pêche accessibles aux pêcheurs locaux. Ces zones, où nous avons exercé notre métier de pêcheur depuis des temps immémoriaux, seraient désormais fermées à notre accès, ce qui nous priverait de nos sources de revenus et de notre accès aux ressources marines avec un risque de densification des activités dans les zones restantes autorisées et une augmentation de la pression de pêche sur ces zones qui deviendraient alors moins productives. Cette exclusion forcée menace ainsi la viabilité économique de l'ensemble de la filière. Rappelons qu'il est communément décrit qu'un emploi en mer équivaut dans la pêche à quatre emplois à terre (Source : *Observatoire économique de l'Université de Nantes*).

Rappelons que nous ne sommes pas sur des terrains vierges mais exploités par la pêche depuis une centaine d'années. C'est la multiplication des activités et la pression anthropique qui s'exerce sur la bande côtière, avec le développement de l'économie « bleue », qui est un risque pour l'écosystème, pas la présence des bateaux de pêche, dont l'activité décroît de manière sensible depuis de nombreuses années et qui ne saurait être considérée comme une activité en expansion.

Pollutions du bassin versant

La pollution venant du bassin versant est un problème majeur qui doit être pris en compte dans le cadre des initiatives de préservation de l'environnement marin. Cette pollution, provenant des terres agricoles, des activités industrielles et urbaines, se déverse dans nos eaux côtières, contaminant les habitats marins et menaçant la santé des populations de poissons et d'autres espèces marines. Nous en subissons donc les conséquences.

Les contaminants provenant du bassin versant via les arrivées d'eau douce des fleuves en mer, tels que les pesticides agricoles, les produits chimiques industriels et les polluants urbains, sont responsables de la dégradation de la qualité de l'eau et de la contamination des écosystèmes marins. Ces substances toxiques peuvent s'accumuler dans les tissus des organismes marins, affectant leur santé et leur capacité de reproduction. De plus, la pollution peut perturber les chaînes alimentaires marines, entraînant des déséquilibres écologiques et des effets en cascade sur les populations de poissons et d'autres espèces marines. Le parallèle entre qualité des eaux, manquements dans la gestion de l'eau douce, déversements liés aux activités anthropiques en période de fortes pluies, impactent directement et de manière invisible, difficilement pilotable, nos activités en mer.

Cette pollution représente une menace directe pour nos ressources marines, qui sont dépendantes des eaux côtières au moins pendant une partie de leur cycle de vie. En contaminant les habitats marins et en affectant la santé des populations de poissons, elle réduit les stocks de poissons disponibles pour la pêche commerciale, ce qui impacte directement notre viabilité économique.

Au-delà de l'idée de sanctuariser un espace maritime en espérant mettre sous cloche une zone désignée sans résoudre le problème de fond qui touche l'ensemble de l'écosystème, il est donc impératif que les décideurs prennent des mesures pour réduire la pollution venant du bassin versant afin de protéger la santé de l'ensemble de nos écosystèmes marins. Cela nécessite une action coordonnée entre les activités terrestres pour réduire les pollutions, mettre en œuvre des pratiques de gestion de l'eau et concevoir un aménagement du territoire compatible avec la résilience des écosystèmes littoraux marins. De plus, il est crucial d'investir dans la surveillance et la recherche pour évaluer l'impact de la pollution sur les écosystèmes marins, les zones côtières étant le berceau et nurserie de nos espèces halieutiques.

Appel à l'action

En tant que pêcheurs du Golfe de Gascogne, nous demandons instamment aux décideurs du Document Stratégique de Façade de reconnaître l'importance vitale de notre profession pour la subsistance alimentaire et économique de la région. Nous sommes les gardiens des mers, fournissant des ressources alimentaires essentielles à nos communautés côtières. Notre activité de pêche est bien plus qu'une simple profession ; elle est le fondement même de notre mode de vie et de notre identité culturelle.

Nous exigeons d'être traités comme des partenaires égaux dans les processus décisionnels qui déterminent le futur de notre environnement marin. Trop souvent, nos voix sont marginalisées ou ignorées au profit d'intérêts économiques ou politiques. Nous refusons d'être relégués au rang d'obstacles à contourner dans la mise en œuvre de politiques environnementales, ou de variable d'ajustement facile à piloter et montrée du doigt lorsqu'il s'agit de fermer des zones à la pêche. Au contraire, nous devons être considérés comme des acteurs clés et des experts de première ligne dans la préservation de nos ressources marines.

Nous appelons donc les décideurs du Document Stratégique de Façade du Golfe de Gascogne à nous considérer comme des partenaires de confiance dans la gestion de nos ressources marines communes. Ensemble, nous pouvons trouver des solutions durables qui préservent à la fois notre mode de vie maritime et la santé de notre écosystème marin. Nous sommes prêts à apporter notre contribution, mais nous exigeons d'être traités avec le respect et la considération que notre profession mérite au regard des services qu'elle apporte.

CONCLUSION. La pêche professionnelle revêt une importance bien au-delà de son aspect économique, imprégnant profondément nos communautés côtières comme un mode de vie enraciné dans l'histoire. C'est une tradition ancestrale, transmise de génération en génération, qui a forgé notre identité maritime et notre lien indissociable avec la mer.

En tant que pêcheurs du Golfe de Gascogne, nous sommes déterminés à défendre notre droit ancestral de pêcher dans nos eaux. Ces étendues maritimes ont été le théâtre de nos expériences, de nos défis et de nos réussites. Elles sont le berceau de nos communautés, le creuset de notre culture maritime. Nous refusons catégoriquement qu'elles soient sacrifiées au nom de la "transition écologique", au détriment de notre mode de subsistance alimentaire et de notre avenir.

Notre engagement envers la préservation de notre environnement marin est profondément ancré. Nous sommes pleinement conscients des défis auxquels notre écosystème marin est confronté, et nous sommes prêts à prendre notre part de responsabilité dans sa préservation.

Cependant, cela ne peut se faire au détriment de notre présence historique et de notre identité. Nous prônons une approche équilibrée qui préserve à la fois nos ressources marines et nos moyens de débarquer des protéines de qualité, reconnaissant la valeur intrinsèque de la pêche professionnelle dans la structure sociale et économique de nos communautés.

Nous sommes prêts à défendre avec détermination un avenir durable pour notre environnement marin. Nous sommes résolus à protéger nos droits, à préserver nos ressources et à continuer à naviguer sur les eaux du Golfe de Gascogne, avec respect, avec fierté et avec une détermination indéfectible. Pour nous, la pêche professionnelle représente bien plus qu'une simple activité économique : c'est notre mode de vie, notre héritage et notre engagement envers les générations futures.

